LAURENT FREANI

– POUR ET AVEC BANDOL –

Des principes et des actes !

AVEC LES SOUTIENS :

Le Nouveau Centre

agir

NOTRE PROGRAMME – 2020 - 2026

Chères Bandolaises, chers Bandolais !

Dans ces élections municipales, votre choix va décider de l'avenir de Bandol.
A l'heure où notre ville compte une majorité de résidences secondaires et que le Collège Raimu va fermer une classe à la rentrée, que fait-on pour attirer des familles avec enfants ? Que fait-on pour attirer les jeunes adultes, leur permettre de trouver leur place et se loger plus facilement ? Que fait-on pour rompre l'isolement de nos ainés, pour favoriser le bien-vivre ensemble ?

Vous pouvez me faire confiance, tout comme à mon équipe et à nos propositions ! C'est par la prise en compte de vos priorités quotidiennes que nous allons **construire une ville à vivre, plus dynamique, plus sûre, plus verte et plus solidaire** ; une ville accessible à tous, attentive à toutes les générations ; soucieuse de protéger son économie, ses administrés, son cadre de vie et son image de marque.

Une logique purement comptable ne peut, à elle seule, résoudre toutes ces problématiques.
Il faut aussi prendre en compte ce que l'on vit, là où on le vit et comment on le vit.
Dans tous les cas, l**e plus important reste le facteur humain**, tant personnel que relationnel.

Pour redresser et réanimer Bandol, nous posons les fondamentaux d'une politique du cadre de vie :
- Une solide conduite budgétaire et économique tout autant que des investissements, la gratuité des transports urbains, la sécurité, la défense de l'emploi ; veiller à la propreté, à la stabilité fiscale, engager la transition énergétique, la protection de l'environnement et de la biodiversité.
- Le renforcement des pratiques sportives, de la vie associative, culturelle et festive.
- L'ouverture aux coopérations institutionnelles indispensables et l'abandon du repli sur soi.

Cet ensemble de mesures est complété par l'écoute, le dialogue et la collaboration avec tous.

Soyons audacieux ! Récupérons les espaces sous-exploités par la création d'aménagements urbains qualitatifs, en cohérence avec la vie et les traditions locales. Ils vont **apporter plus d'attractivité et de renommée ainsi qu'un surcroit d'activités à l'ensemble de la commune**.

Enfin, le port devra absolument être rénové et valorisé pour permettre une plaisance de qualité, l'accueil de bateaux de croisières et de multiples activités nautiques dans notre magnifique baie.

Ce **programme, ambitieux mais réaliste**, répond aux besoins collectifs tout en assurant le bien-être et la quiétude de chacun. Il sera ma feuille de route et je m'y tiendrai.

Ensemble, retrouvons l'envie et la fierté de vivre à Bandol ! Ensemble, redonnons une âme à Bandol !

Laurent FREAMI

DÈS MA PRISE DE FONCTION, JE M'ENGAGE À INITIER LES POINTS SUIVANTS:

SÉCURITÉ

La sécurité, c'est la vigilance et la vigilance, c'est la présence !

- Déploiement des agents de Police Municipale sur le terrain, aux heures et périodes les plus utiles, de jour comme de nuit.
- Renfort de ses effectifs sur la période estivale, avec dotations des équipements nécessaires aux missions de sécurisation.
- Garantie de moyens d'intervention en état (véhicules, gyropodes, bateaux...) et leur remplacement, aux termes des amortissements, par des véhicules électriques.
- Renforcement de la formation (soutien, interventions, etc…) aux dangers nouveaux et accrus des sites touristiques.
- Développement de la vidéoprotection à tous les quartiers, caméras supervisées 24H/24.
- Renforcement des contrôles des bateaux de passage pour contrer les trafics en tous genres et sécurisation des plages.
- Capitalisation sur l'action du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et collaboration accrue avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ).
- Promotion d'une politique de fermeté et de présence efficace de la Police Municipale, de la Police Environnementale, de la Police Nationale et de la Gendarmerie pour permettre à tous d'exercer leur droit de vivre en sécurité.

LOGEMENTS SOCIAUX

- Leur construction est une obligation légale pour la commune. Pour la partie relevant de la gestion de la Ville, nous serons encore plus vigilants sur le profil des demandeurs :
  - Priorité aux jeunes couples, aux familles monoparentales, aux personnes à mobilité réduite ;
  - Construction de certains de ces logements à l'extérieur immédiat de la ville (terrains déjà identifiés et propriétaires intéressés).

RETROUVONS LE DIALOGUE PERDU PENDANT LA DERNIÈRE MANDATURE ET AGISSONS EN CONCERTATION.

SERVICE À LA POPULATION ET CITOYENNETÉ

- Pour la tranquillité et le bien-vivre ensemble, nous imposerons la fermeté en matière de stationnement sauvage, nuisances sonores, jets de déchets sur la voie publique et autres incivilités.
- Nous favoriserons la présence de séniors volontaires pour garantir la sécurité des passages-piétons à proximité des écoles, en remplacement des policiers ainsi libérés pour d'autres tâches.

SENIORS

- Développement d'un Plan anti-isolement : maintien à domicile renforcé (portage de repas, prêts de livres, aide aux travaux d'aménagement du logement, bricolage, petit jardinage etc...).
- Promotion du bénévolat pour l'assistance aux personnes âgées à domicile, par la prise en charge d'une mutuelle ou d'une complémentaire-retraite pour les bénévoles concernés.

JEUNESSE

- Création d'un Conseil municipal des Jeunes (apprentissage de la citoyenneté).
- Point d'information Jeunesse (stages, emploi, vacances).
- Rénovation l'espace Caroline Croso.
- Mise à disposition d'un local d'activités encadrées, pour les 14/18 ans.
- Soutien financier aux clubs de sport et un accompagnement pour le développement de leurs projets.
- Rénovation du gymnase municipal.
- Aide financière pour l'obtention du permis de conduire et du BAFA, en échange de petits travaux d'intérêt général (propreté ou embellissements) sur la commune.
- Nouveaux moyens aux Services Jeunesse de la Ville.

PETITE ENFANCE

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour enfants en bas âge, parents et assistantes maternelles.
- Repas de cantines, bio et équilibrés, pour les enfants en crèche et à l'école.
- Elargissement des plages horaires d'accueil (périscolaire).
- Soutien scolaire et aide aux devoirs, en collaboration avec des enseignants et des adultes volontaires.
- Eveil à l'éducation artistique et musicale.
- Sensibilisation des enfants à la prévention routière et à la protection de l'environnement (lutte contre le gaspillage alimentaire, éducation à l'hygiène, au tri-sélectif, aux dates de péremptions, etc…)
- Obtention du label UNICEF « Ville amie des enfants » (une dynamique publique locale favorisant le respect, l'épanouissement et l'individualité de chaque enfant ; des mesures de lutte contre l'exclusion et toute forme de discrimination visant les enfants ; un parcours éducatif de qualité pour chaque enfant ; la participation et l'engagement dans la vie publique pour chaque enfant).

POUR TOUS

- En collaboration avec le corps médical :
  - Permanence médicale le week-end et les jours fériés ;
  - Prévention et sensibilisation, au travers d'ateliers sur : le diabète, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, la mémoire, etc... ;
- Formation aux premiers secours, pour scolaires et adultes.
- Soutien financier pour le sport sur ordonnance.
- Accessibilité des plages et de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), aux personnes à mobilité réduite, en conformité avec la loi n°2005-102 du 11/02/2005.
- Réaménagement de la voirie et création de trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.
- Négociation avec les propriétaires sur l'utilisation possible de leur logement pour des cas d'urgence (incendie, inondation, précarité, etc…) contre des avantages à déterminer (sécurité, jardinage, gestion locative, conciergerie).

AGENTS MUNICIPAUX

Au service des citoyens, les fonctionnaires sont indispensables à la bonne gestion de notre territoire.

Je m'engage à :

- Pratiquer un management respectueux permettant un épanouissement professionnel.
- Initier une démarche d'assurance qualité des services
- Renforcer la promotion interne et externe
- Apporter une valorisation financière.

PROJETONS-NOUS VERS UN PORT ATTRACTIF ET MODERNE.

LE PORT

Le port de Bandol, 4ème port de Méditerranée avec environ 1700 anneaux, est très important pour l'économie locale ; cependant il souffre d'incurie.

Nous prévoyons donc de :

- Préserver les activités professionnelles en lien avec la mer, actuellement menacées par des mises en concurrences extérieures.
- Faire réaliser un audit complet (état général et sûreté) ainsi que des investigations par robot sous-marin.
- Effectuer les travaux pour une structure nouvelle sur la zone en fin d'amodiation, financés par la garantie d'usage qui suivra.
- Remplacer les cuves à carburant, en mauvais état.
- Procéder au dragage du port (opération à faire depuis des décennies).
- S'impliquer dans le dispositif « Ports Propres » pour régler le problème du déversement intempestif du réseau des eaux pluviales dans le port et autres pollutions.
- Régularisation du tourisme-hébergement dans les bateaux.
- Réalisation d'un espace de rencontres identifié (type Yacht Club) pour les plaisanciers.
- Construction de locaux adaptés, destinés aux artisans et aux professionnels de la mer installés sur l'aire de carénage (actuellement dans des containers aménagés).

Mais, d'ores et déjà, il sera procédé aux opérations suivantes :

- Instauration d'un délai d'attente après le décès d'un propriétaire de bateau avant la récupération de la place au port.
- Nettoyage du plan d'eau, le long du quai, après chaque tempête.
- Réfection de l'adduction d'eau douce et installation de sanitaires sur les pannes, accessibles au moyen de badges.
- Mise en place des comptages d'eau et d'électricité sur les postes de distribution.
- Modification du réseau d'eau à chaque panne, à savoir installation d'un système de bouclage de l'antenne de distribution et non pas de réducteurs à chaque poste. On palliera ainsi au manque d'eau ou à l'insuffisance de débit aux derniers postes, en bout de panne.
- Réfection globale de l'alimentation électrique et adaptation aux contraintes des grosses unités (puissance délivrée, type de prises de courant, etc...)
- Installation d'un éclairage aux extrémités des pontons, non repérables la nuit.
- Installation d'une alimentation électrique sur le quai d'honneur.
- Rénovation des pannes effondrées et des autres pannes qui présentent des vibrations anormales et des carbonisations dans les poutres.
- Création ou élargissement des postes lors de la requalification du port amodié, avec optimisation de l'espace.
- Garantie d'usage (indispensable à la requalification du port pour éviter de faire supporter le coût des travaux aux contribuables bandolais).
- Développement de l'accueil de navires de croisières avec débarquement ad hoc et taxes incitatives.
- Mise en place d'aides à la prise d'amarre (anneaux) pour les petites et moyennes unités de passage.
- Aire de stationnement-minute réservée aux véhicules des plaisanciers.
- Instauration d'un véritable tourisme nautique et d'activités (régates, joutes, etc.), bénéfique au développement économique de la ville et à l'emploi (commerçants, restaurateurs, etc. …)

- Mise en place d'un véritable et pérenne Salon nautique.
- Une communication promotionnelle accrue dans :
  - Les revues spécialisées (voile, et voiliers, bateaux, plongée, etc…) ;
  - Les salons de tourisme, nationaux et internationaux.

FINANCEMENT

Pour financer ces projets, nous allons :

- Utiliser toutes les sources de financement qui sont à notre disposition et qui ont été totalement ignorées jusqu'à présent.
- Rétablir une coopération avec la Communauté d'Agglomération Sud Ste Baume afin de collecter les aides et subventions auxquelles nous avons droit (l'isolement institutionnel nous prive de possibilités financières et nous affaiblit).
- Renforcer la cellule de demande de subvention (une seule personne à l'heure actuelle) afin de réclamer toutes les subventions auxquelles nos projets nous donnerons droit auprès des organes suivants : Département, Région, Ministère de la transition écologique, Etat, Communauté Européenne (Fond Européen de Développement Régional - FEDER), DRAC et aussi : aide à la transition énergétique et écologique, obligation environnementale et sociale.
- Utiliser également des leviers de financement tels que les partenariats publics-privés (parkings et certains aménagements urbains).
- Profiter des taux particulièrement bas (voire négatifs) pour avoir recours à des emprunts d'investissement.
- Faire appel au mécénat d'entreprise pour financer des projets artistiques et sociaux.

Par ailleurs, sur le plan quantitatif et qualitatif, le budget primitif 2019 ne représente que des estimations qui devront être mises à l'épreuve de la réalité de son exécution en juin prochain, avec l'examen du compte administratif.

Par conséquent, une expertise, via un cabinet d'audit indépendant, sera réalisée afin de confronter les prévisions aux réalisations effectives :

- Surévaluations éventuelles des recettes de fonctionnement (impôts locaux, produits des jeux du Casino, droits de mutation) et des dépenses sous-évaluées ?
- Pour la section investissement, l'audit permettra également de mettre en regard les dépenses définitives (liées notamment aux travaux du Quai De Gaulle) et les recettes attendues (subventions, emprunts nouveaux).

Synthétiquement, pour étoffer notre réflexion, il faudra :

- Recourir à un audit post-élections ;
- Poursuivre la stabilisation du taux des impôts locaux (cf : contexte national) ;
- Renégocier les taux auprès des établissements bancaires prêteurs (ils varient entre 4,05 et 5%, alors que l'Etat se finance à des taux nettement plus faibles, voire parfois négatifs) ;
- Engager une politique volontariste dans le domaine budgétairement délaissé de l'Ecologie (rien à ce sujet dans les comptes) ;
- S'attacher à diminuer le poids de la pénalité «SRU», préjudiciable tant aux finances (670.000 €) qu'à une politique active dans le domaine du logement social.

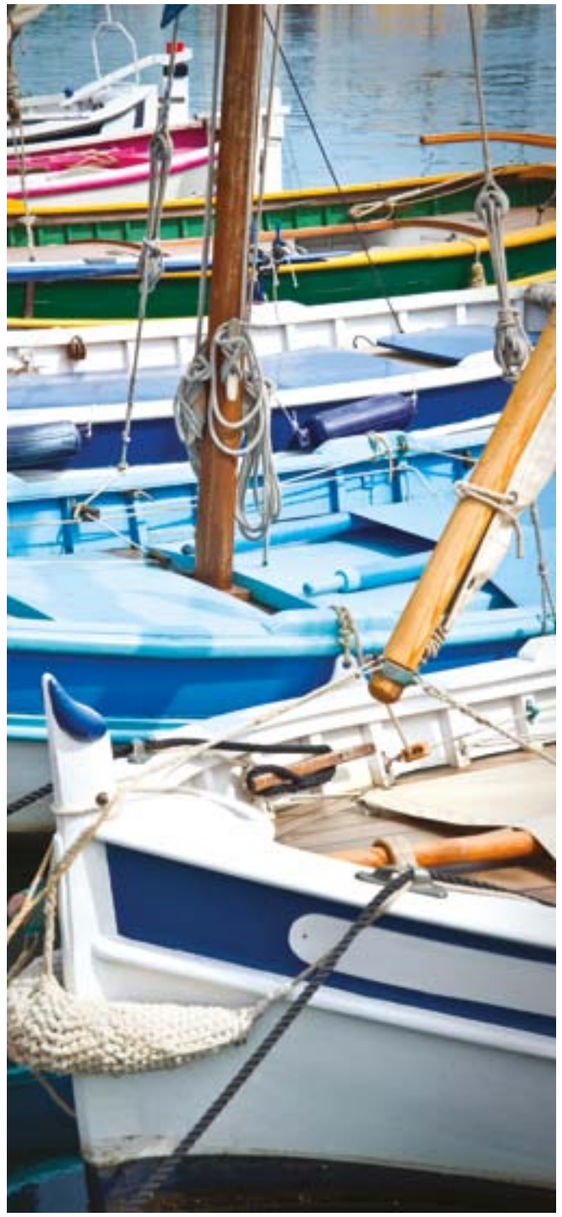

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération."

ÉCONOMIE / EMPLOI

- Inciter à la venue des PME (TPE) engagées dans les nouvelles technologies d'Energies Maritimes Renouvelables (EMR) en convertissant les locaux vides de la zone du Val d'Aran.
- Demander des subventions (Europe, ministère de la transition énergétique, etc…).
- Proposer à notre Communauté d'Agglomération de mutualiser tous les bureaux de l'Emploi des communes du territoire.

VINS DE BANDOL...

- Partenariat avec l'Association des Vins de Bandol et de l'œnothèque pour une promotion accrue, nationale et internationale, du terroir de Bandol.
- Relance et pérennisation de la Fête du Millésime, avec proposition d'offres touristiques variées.
- Animations œnologiques liées à des manifestations gastronomiques.
- Cours d'œnologie pouvant, à terme, déboucher sur la création d'une école sommelière.

COMMERCE

- Coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV).
- Partenariat avec l'association des commerçants « Bandol Plus » (animations, …).

TOURISME

Je m'engage à donner à Bandol une forte image de marque, à la hauteur de la beauté de son environnement.

- En soutenant et en développant un tourisme de qualité, à la hauteur de notre environnement exceptionnel.
- En développant la notoriété et l'attrait de Bandol par une importante communication promotionnelle : présence dans les salons de tourisme nationaux et internationaux, dans les médias et sur internet. Bandol sera ainsi une ville connectée et communicante.

OPTIMISONS LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE ET RETROUVONS LA NATURE AU COEUR DE NOTRE VILLE.

La sensibilisation à la protection de l'environnement, des actions concrètes et l'utilisation d'énergies propres sont une absolue nécessité.

Nous envisageons donc de :

- Organiser des rencontres et des conférences avec des personnalités impliquées dans l'écologie et le développement durable et sorties-découvertes d'un milieu insulaire et littoral pour les scolaires.
- Réaliser d'importantes économies d'énergie en remplaçant les lampes de l'éclairage public, par de lampes LED.
- Réaliser une étude hydraulique dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Inondation et, également, des Risques Incendie, pour faire face aux dérèglements climatiques (consultation du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) ainsi que des sapeurs-pompiers).
- Exécuter les travaux et dispositions préconisés.
- Entretenir les plages, et, à terme, obtenir le label « Pavillon Bleu » (plages propres).
- Déployer un sentier sous-marin balisé.
- Protéger les herbiers de posidonies et des biocénoses littorales.
- Informer via la capitainerie et les bureaux des ports.
- Soutenir la pêche artisanale.
- Développer le « pescatourisme ».

Pour réduire les émissions de CO_2, remplacement progressif du parc automobile communal par des véhicules 100% électriques, y compris pour les navettes de transport en commun. Idem pour les navettes maritimes.

- Déploiement de bornes électriques dans les parkings municipaux et rues à proximité des plages et rivages.
- Organisation d'un événement sur l'impact écologique et la transition énergétique pour les villes du bord de la Méditerranée, en association avec le Pôle Mer Méditerranée (Ollioules) et autres partenaires du secteur.
- Partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée, Corse pour une saine écologie de littoral (amélioration de la qualité des eaux littorales).

VÉGÉTALISATION

- Démarche d'obtention du label « 4 Fleurs » qui récompense l'engagement des communes en faveur de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage, le végétal.
- Végétalisation et extension des plantations d'arbres, en nombre, d'essences locales, pour lutter contre le réchauffement climatique (humidification de l'air) et contrebalancer le bétonnage existant.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour réduire notre consommation d'électricité par la production d'énergie propre, nous installerons des équipements solaires photovoltaïques ou solaire thermique (bâtiments neufs, rénovés, abribus, etc.).
L'énergie propre ainsi produite peut être réinjectée dans le circuit électrique de l'éclairage public et de certains bâtiments communaux. Les panneaux solaires pourraient être dissimulés à l'intérieur de toits végétalisés.

ANIMAUX

La vie, sous toutes ses formes, mérite d'être respectée.
Nous favoriserons le respect et la protection du bien-être-animal (actions en concertation avec le vétérinaire de notre équipe municipale).

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE BANDOL ET PROMOUVOIR LES ATOUTS ÉCONOMIQUES.

URBANISME

- Réexamen du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour concilier le respect de l'environnement et des espaces naturels avec nécessité d'un habitat contrôlé, sans bétonnage inconsidéré et mitage du paysage mais permettant à toutes les générations, et particulièrement aux jeunes, de pouvoir se loger.
- Préemption de l'actuel bâtiment de la Pouponnière (récupéré après la construction des nouveaux locaux dédiés).

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

Bandol bénéficie d'un cadre naturel splendide qui mérite d'être, tout à la fois, protégé et mis en valeur. Une vision globale est donc nécessaire, avec la prise en compte des impacts écologiques, esthétiques et économiques.
Des espaces à fort potentiel restent quasiment inexploités, comme l'emplacement du stade Deferrari. C'est pourquoi, avec l'aide d'un architecte talentueux, nous allons dynamiser l'emplacement par un projet d'envergure qui va modifier complètement l'aspect actuel en exploitant au mieux cet espace exceptionnel, tant en surface qu'en sous-sol.

1) Aménagement du site du stade Deferrari

Ce vaste aménagement qui participe à la vie de la cité et à son port, comprendra :
- un ensemble commercial (2000 m²)
- un hôtel **** (200 chambres)
- une importante zone paysagère avec :
  - théâtre de verdure
  - cheminement piétonnier
  - piste cyclable
- un grand parking souterrain. (cf : projet architectural).

2) Parkings

L'accroissement du nombre de places de stationnement est une condition indispensable à la mobilité de chacun, à l 'essor du tourisme et à ses retombées économiques sur notre ville. Par ailleurs, les Bandolais bénéficieront d'une carte de stationnement, avec tarif privilégié.

a) Parking Deferrari

Sous le grand complexe urbain détaillé précédemment, il sera réalisé un parking souterrain de 400 et 800 places (si possibilité de faire 2 niveaux de sous-sol), en lieu et place du parking et du stade Deferrari, déplacé à la sortie de l'autoroute.

Projet d'aménagement.

État actuel.

2000 m² d'activités commerciales.

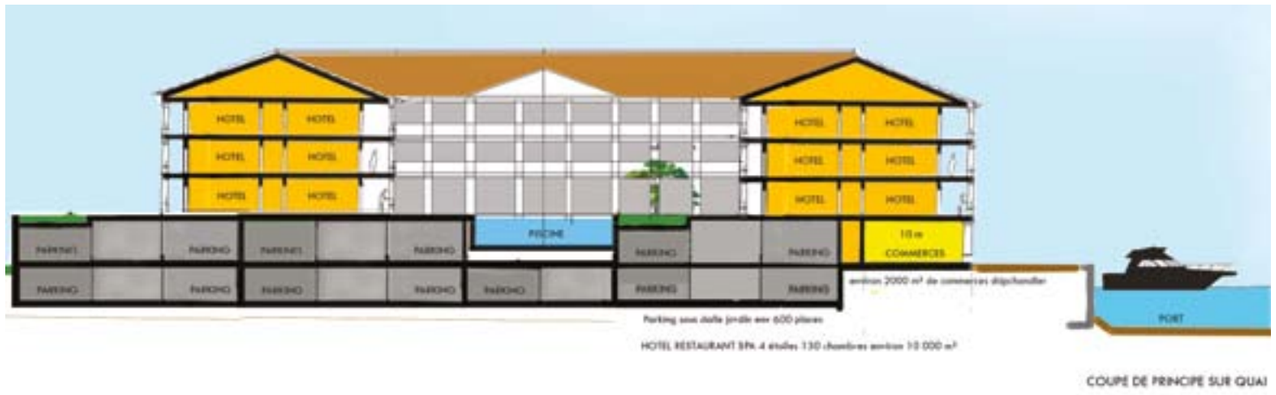

Hôtel 4****, commerces et parking 800 places.

- Le parking souterrain sera réalisé selon les modalités d'un bail à construction avec dispositions du Bail Emphytéotique Administratif (BEA) et Conventions de Mise à Disposition (CMD). Le BEA permet à la Ville de procéder à la construction d'un ouvrage qu'elle n'aura pas à assumer financièrement, ceci en toute légalité et transparence, au bénéfice de tous.

b) Parking de délestage

Un parking de délestage de 300 places est prévu près du nouveau stade.Y seront associées des navettes-bus à énergie propre, un point de location de vélo et une piste cyclable.

c) Parking du 11 novembre

Il sera, enfin, remis en état et réouvert.

d) Parking central

La réfection du parking s'impose pour donner à la fois une plus grande possibilité de stationnement aux Bandolais et aux visiteurs. De même, une protection contre les vagues de submersion « largades » est indispensable.

e) Emplacements en ville :

- Rigueur appliquée au respect des places de parkings réservées aux personnes handicapées.
- Emplacements réservés pour les véhicules des médecins et autres membres du corps médical pour leur permettre de se rendre chez leurs patients.

DE NOUVEAUX LIEUX DE VIE POUR SE DIVERTIR.

État actuel.

Parking de délestage, nouveau stade (350 places) à la sortie de l'autoroute.

3) Nouveau stade

Le nouveau stade Deferrari sera réimplanté sur un vaste terrain, disponible et mal exploité, juste à côté du rond-point de l'autoroute. Ce terrain est classé inondable, son aménagement est donc limité. Mais, après quelques équipements spécifiques (drainages, margelles, cuvelage des bâtiments, etc…), un stade avec pelouse synthétique peut tout à fait y être aménagé. Ce nouveau stade trouvera ici suffisamment d'espace et bénéficiera d'un accès facile depuis tous les quartiers.

Nota Bene :
Le nouveau stade et le parking de délestage voisin seront financés par un emprunt municipal, négocié au mieux, préférable à la mobilisation de trésorerie.

4) Aménagement d'un « Roof Top » (terrasse) sur le toit du Casino :

Nous voulons surprendre ! Il y en aura pour tout les goûts, apprécier un coucher de soleil à 360° et siroter un bon cocktail ou bruncher au plein soleil...

5) Pistes cyclables :

Indispensables pour petits et grands.
Plusieurs parcours seront étudiés et développés.

Nota Bene :
Pour tous ces projets, voir les pages correspondantes.

Projet Roof Top.

Projet Roof Top (suite).

Vue mer panoramique.

Terrasse Roof Top.

4000 mètres de pistes cyclables en continu.

TRANSPORT - MOBILITÉ

- Pour réduire l'utilisation des voitures, seront mises en place des navettes-bus électriques, gratuites et fréquentes : centre-ville et inter-quartiers, matin et après-midi, hiver et été.

- Un itinéraire cyclable des Graviers à Sanary-sur-Mer et des cheminements-piétons seront créés.

PROPRETÉ HYGIÈNE PUBLIQUE

Une attention accrue sera accordée à la propreté et l'hygiène dans la ville par :

- Une augmentation du nombre de containers et la lutte contre les dépôts sauvages ;
- La lutte contre l'invasion des rats ;
- La sensibilisation des maitres de chiens au ramassage des déjections canines (fourniture des sacs spéciaux) ;
- L'installation de cendriers de sol et ou de systèmes de récupération de mégots dans les avaloirs de bouches d'égout et de cendriers-poubelles en centre-ville, le long du quai du port des plages.

Gestion des déchets :

- L'accès de la déchetterie sera ouvert aux artisans.
- L'extension du trisélectif à toute la ville.
- Nous imposerons un créneau horaire de sortie des poubelles dans le centre-ville, correspondant à la proximité de l'horaire de ramassage.

Requalification de la voirie dans les quartiers.

Trop de quartiers sont délaissés, les chaussées et trottoirs pour piétons et personnes à mobilité réduite sont en mauvais état et dans l'attente de réparation. Il faut maintenant envisager une campagne de travaux sur plusieurs mois.

- Les réfections que nous allons entreprendre respecteront les règles de l'art pour durer dans le temps.
- Les actuels dos d'ânes sur les chaussées seront supprimés et des chicanes seront mises en place pour obliger les chauffards à ralentir.

ANIMATIONS

Bandol doit rayonner au niveau régional, national et à international.

Je m'engage donc à rendre notre ville plus festive et plus attractive tout au long de l'année avec :

- L'attribution d'un budget conséquent au service Animations.
- La création d'un Comité des Fêtes avec des bénévoles et supervisé par un élu municipal.
- La création d'animations marquantes, jeux nautiques, festivals, …, qui permettront, d'année en année, d'avoir une forte valorisation de la cité.
- Le soutien aux actions culturelles de tous ordres (réactivation et pérennisation de la Fête du Millésime, conférences, théâtre, concerts, évènements divers dans les quartiers…)
- Le soutien aux artistes locaux.
- La redynamisation de la Maison Tholosan dans le domaine culturel et associatif.
- Des concerts nocturnes sur les plages, l'été.
- La mise en place d'une communication professionnelle dédiée à la promotion de l'image de Bandol :
  - Création d'outils informatiques performants.
  - Mise en place d'un service relation-médias permettant de donner un coup de projecteur sur nos activités et notre actualité.

ASSOCIATIONS

La vie associative me tient particulièrement à cœur, car elle est incontournable pour animer la vie sociale, partager les loisirs et les savoirs grâce aux bénévoles au dévouement desquels je rends hommage.

C'est pourquoi, je m'engage à :

- Créer un Espace Associatif à la disposition des associations ou à utiliser des espaces disponibles.
- Procéder à une meilleure répartition des subventions communales.
- Soutenir les associations engageant des actions de sensibilisation au développement durable ou à des opérations de convivialité dans les quartiers.
- Mettre à disposition un mini-bus dédié aux associations.
- Créer la Maison des Anciens Combattants.
- Développer un pass associatif (réduction sur les spectacles organisés par la ville) pour faciliter la promotion de nos associations auprès des Bandolais.

SPORTS

Pour un esprit sain dans un corps sain, je m'engage à favoriser les pratiques sportives :

- En effectuant un diagnostic des infrastructures en termes de conformité et accessibilité (handicap).
- En soutenant la Société Nautique de Bandol (SNB) pour le développement des sports nautiques.
- En soutenant le Service Municipal des Sports, moteur et coordinateur d'évènements sportifs
- En rénovant les installations sportives existantes et en utilisant le milieu naturel pour mettre en place des cours de Fitness, Yoga, Cross Fit, Aquagym, Tai-chi, etc...
- En finalisant le sentier sous-marin.
- En construisant un nouveau stade municipal.
- En rénovant le skate-park.
- En développant le sport sur ordonnance, selon le décret promulgué en mars 2017 pour les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD). Les personnes entrant dans le dispositif Sport-Santé sur ordonnance, bénéficieront pendant 3 ans d'une aide de la municipalité.

Détermination, proximité, courage et audace : autant de valeurs que je défends avec mon équipe !

Laurent Freani

RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

www. laurentfreani.fr

https://www.facebook.com/LaurentFreaniBandol/